



Saint-Raphaël, le 14 mars 2023

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DU VIEUX PORT ET DU PORT SANTA-LUCIA

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Régie des Ports Raphaëlois- Hôtel de ville - Place Sadi Carnot 83700 Saint-Raphaël – Tél : 04 94 95 34 30

Nature du marché :

Marché de service

Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

Objet du marché :

Surveillance et gardiennage du Vieux-Port et du port Santa-Lucia

Lieu d'exécution :

Vieux-Port - Saint-Raphaël (83700)
Port Santa-Lucia - Saint-Raphaël (83700)

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le DCE est téléchargeable sur le site Internet :
<http://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres :

Mardi 04 avril 2023 – 12h

Modalité de réception des offres :

Via plateforme marché-sécurisés

Renseignements

Renseignements complémentaires :
Via la plateforme <https://marches-securises.fr>.

Pour visite des lieux :

La visite sur site est obligatoire pour que l'entreprise formule son offre et que celle-ci soit recevable.

Pour tous renseignements et prise de date pour la visite des lieux, contacter aux heures ouvrables :

Capitainerie du Vieux-Port

Tél : 04.94.95.11.19

Mails : vieuxport@ville-saintraphael.fr

Capitainerie du port de Santa-Lucia
Tél : 04.94.95.34.30
Mails : portsantalucia@ville-saintraphael.fr

Critères de jugement :

Critères	Pondération
1- Qualité technique de la prestation selon la décomposition en sous-critères suivants :	40 %
1.1 Organisation et réactivité de la société en cas de défaillance d'un agent. En cas d'agent(s) absent(s) ou défaillant(s) lors d'une prestation gardiennage, le soumissionnaire devra indiquer les mesures mises en œuvre pour pallier ces défaillances et le délai de remplacement dans la limite du délai plancher spécifier au CCTP.	20 %
1.2 Méthodologie pour la maintenance et le remplacement du matériel mis à disposition et délai de remplacement du matériel défaillant.	10 %
1.3 Qualifications des agents affectés à la prestation (qualifications, expérience, formation)	10 %
2- Prix des prestations	40 %
3- Qualité du reporting proposé dans le cadre de la réalisation des prestations Les candidats indiqueront les moyens matériels concernant le reporting dont disposeront les agents sur le terrain, notamment : logiciel main courante, suivi et traçabilité électroniques détaillés de l'activité des rondes. Les candidats joindront à cet effet un modèle de reporting de leur choix, anonymisé, pour juger de la qualité de l'outil.	20 %